

## FICHE TECHNIQUE

### Réveillon-raquettes à Névache – Réf : RQ 01

**Date : 31 décembre 2008 au 3 janvier 2009**

**Niveau physique : Moyen**

**Niveau technique : Δ Δ**

**Type de terrain : Alpin**

**Nombre de personnes : 10 (y compris l'organisatrice)**

**Ouverture des inscriptions : 16 septembre 2008**

*Névache (1620 m), commune située dans la vallée de la Clarée, ouvre la porte à de nombreuses randonnées de niveaux très divers, à choisir sur place en fonction de la météo et de l'enneigement. Superbe panorama sur les Ecrins et l'Oisans si le temps est favorable.*

#### Mercredi 31 décembre :

**Rendez-vous dans la gare de Briançon à 8 h 38** (départ de Paris-Austerlitz possible mardi à 22 h 05 par train couchettes)

Possibilité de prendre un petit-déjeuner dans une brasserie en face de la gare, navette ou taxi pour Névache. Puis, montée au refuge de la Buffère (450 m de montée, soit environ 1 h 30 ou 2 h de marche), dépose d'une partie des affaires et continuation pour une petite randonnée de mise en jambes.

#### Jeudi 1<sup>er</sup>, vendredi 2, samedi 3 janvier :

Le pique-nique de midi sera fourni chaque jour par le refuge.

Trois randonnées à raquettes (si neige) ou à pied (si manque de neige) :

Durée de marche	Dénivelé cumulé à la montée	Distance
5 à 7 h	600 à 1000 m	12 à 17 km

Itinéraires peu difficiles, empruntant des pentes parfois raides, mais peu exposées. Randonnées « classiques », accessibles avec un peu d'expérience de la montagne, et à condition d'avoir le niveau physique requis.

Les trois nuits se passeront au refuge de la Buffère, en demi-pension. Sans oublier, bien entendu, le réveillon du 31 décembre, que nous aurons le plaisir de prendre à 2076 m d'altitude !

Samedi, nous redescendrons sur Névache, où une navette nous ramènera à Briançon. Possibilité de dîner avant de prendre le train.

A titre indicatif, il y a un départ de train de nuit de Briançon pour Paris samedi 3 janvier à 20 h 30, arrivée à Paris-Austerlitz le lendemain à 6 h 46.

*Le programme pourra être modifié en fonction des conditions météorologiques, de l'enneigement ou du niveau des participants.*

Equipement indispensable :

*Toutes les affaires devront tenir dans un sac à dos que nous porterons au complet pour la montée en refuge du mercredi matin et pour la descente sur Névache du samedi. Il faudra n'emporter que le nécessaire. Le reste du temps, nous pourrons laisser des affaires au refuge.*

- raquettes ajustées aux chaussures
- deux bâtons
- chaussures de moyenne montagne à tige montante, imperméables (en cas de doute, prévoir au moins des sacs plastique pour les protéger et plusieurs paires de chaussettes de rechange)
- guêtres
- passe montagne
- gants
- sous-vêtement chaud (de préférence en fibre évacuant la transpiration)
- vêtement chaud (type veste polaire)
- vêtements imperméables et coupe-vent
- gourde
- couverture de survie (pas de panique : c'est prévu pour ne pas servir, ça pèse quelques grammes et ça coûte quelques euros)
- pique-nique du mercredi midi et des en-cas.
- carte d'adhérent au CAF
- sacs plastique (pour emballer vos affaires en cas de grosse pluie)
- frontale ou lampe de poche
- lunettes de soleil et crème solaire
- petite pharmacie personnelle
- chaussures légères pour le refuge et le train
- un sifflet (indispensable en cas de brouillard)
- matériel de sécurité : **ARVA, pelle, sonde avec 2 piles LR3 de rechange** (si vous n'en avez pas, le Club vous en fournira, moyennant une contribution de 10 euros. Prévenir le secrétariat à l'avance).

**et pour le refuge :**

- « sac à viande » ou drap de lit
- nécessaire de toilette avec serviette
- bouchons d'oreille ou beaucoup de patience pour supporter les ronflements des autres

Carte :

IGN 3535 OT

Dépense totale à prévoir : **300 €** par personne.

Cette somme comprend : le transport aller et retour Briançon - Névache, les nuits au refuge en demi-pension avec boissons comprises, trois pique-niques de midi, les frais du CAF île de France, la taxe spéciale raquettes, le transport de l'organisatrice réparti entre les participants et une participation aux frais d'organisation de l'organisatrice.

Cette somme ne comprend pas : le voyage aller-retour jusqu'à Briançon, le petit-déjeuner du mercredi matin, le repas du samedi soir, le pique-nique du mercredi midi, les en-cas, la location éventuelle des raquettes et du matériel de sécurité.

Verser **300 €** à l'inscription par chèque à l'ordre du Club Alpin Français d'île-de-France.